



Aux membres du groupe de concertation

N/réf. DS/at

H:\Cours\_d\_eaux\DMB\Groupe\_concertation\  
Correspondance\Bilan\_concertation231111.doc

Delémont, le 20 février 2012

## **Delémont marée basse : Bilan de la séance de concertation du 23 novembre 2011**

Madame, Monsieur,

Nous vous faisons part ci-après des résultats de la concertation organisée à la fin de l'année passée. Nous vous remercions vivement de votre participation active et constructive à cette démarche ainsi que pour les nombreuses remarques et propositions qui ont été formulées.

Le comité de pilotage a analysé toutes les suggestions émises lors de la séance du 23 novembre dernier. Sa pesée d'intérêts vous est présentée dans les tableaux annexés à ce courrier.

Le site internet communal a été mis à jour. Tous les documents qui vous sont transmis sont téléchargeables sous <http://www.delemont.ch/fr/Administration/Urbanisme-environnement-travaux-publics.html>, onglet « cours d'eau » puis « Delémont marée basse ».

### **Secteurs « Centre aval » (av. de la Gare – Ecole de commerce) et « Morépont »**

Les tableaux de synthèse annexés présentent l'ensemble des remarques formulées. Le projet sera développé sur la base de la pesée d'intérêt du comité de pilotage.

### **Plage du camping**

L'analyse des remarques faites par les différents groupes de travail a encouragé le comité de pilotage à revoir totalement le projet puisqu'un aménagement plus « naturel » s'intégrant mieux au site est généralement souhaité.

L'Office fédéral de l'environnement a également souligné que le projet de plage doit respecter les exigences légales liées à l'espace réservé au cours d'eau.

Un nouveau projet a donc été établi en tenant compte à la fois des exigences légales et des souhaits du groupe de concertation. Le principe d'aménagement, présenté en annexe, prévoit :

- le maintien et l'extension vers l'aval de la plage en gravier existante;
- un aménagement en pente douce des talus qui seront végétalisés;
- un accès végétalisé en pente douce perpendiculaire à la berge qui s'intègre dans l'aménagement global;
- une végétation adaptée, limitant l'accès dans les zones où les talus sont abrupts et où le courant de la rivière est important;
- des lignes de blocs calcaires faisant office de bancs.

Le projet a été discuté avec le TCS-Jura, propriétaire du camping, qui a accepté l'aménagement proposé. Le Conseil communal a également validé l'ouvrage. Le projet d'exécution est en cours et les travaux commenceront très prochainement.

A noter que tous les jeux ont été démontés pour permettre la réalisation des travaux. TCS-Jura évalue actuellement leur nouvel emplacement.

### Suite de la démarche

*Secteurs « Centre aval et Morépont amont »*

Le projet d'ouvrage sera terminé au mois de mai. Sa version finale vous sera présentée en même temps que le plan spécial en cours d'élaboration. Nous vous communiquerons ultérieurement la date de cette séance d'information.

Un comité opérationnel (COPER) sera prochainement constitué. Les personnes qui aimeraient intégrer ce COPER sont priées de s'annoncer auprès du Service de l'urbanisme, de l'environnement et des travaux publics d'ici au 2 mars 2012 au plus tard (032/421.92.92 ou [uetp@delemont.ch](mailto:uetp@delemont.ch)).

*Secteur « En Dozière »*

Les membres du groupe de concertation sont invités à participer à la

**Visite de chantier  
9 mai 2012 à 16h30  
Rendez-vous sur la place de parc des terrains de sport des Prés Roses  
à l'entrée du camping**

En vous remerciant de votre participation active à ce projet, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

SERVICE DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

  
Françoise Collarin  
conseillère communale

  
Hubert Jaquier  
chef de service

  
David Siffert  
ingénieur communal

### Annexes :

- 3 tableaux de synthèse de la concertation du 23 novembre 2011
- Nouveau projet de plage (3 planches)